

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.
 Pour la Haye. Provinces.
 Pour 12 mois . . . 26 fl. 30 fl.
 Pour 6 mois . . . 14 » 16 »
 Pour 3 mois . . . 7 » 8 »

PREMIER DES INSERTIONS.
 Lignes 5 lignes fl. 1.50 timbre
 et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Lago Nieuwstraat,
 derrière le Prinsengracht, No. 147.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES.
 Chez M. Van Weelden, No. 21,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française.

AVIS.

Depuis quelque temps nos abonnés auront remarqué que nous le point de vue typographique, le *Journal de La Haye* offre à ses lecteurs plus de matières que les grands journaux de Paris, qui rarement ont recours aux caractères intermédiaires et au petit texte; le *Journal de La Haye*, employant ces différents types, se ménageait ainsi la possibilité de reproduire d'importants documents politiques et de rendre par ses publications encore plus complètes. Mais, en même temps que notre rédaction s'enrichissait relativement à la partie politique, elle avait à craindre, quant à la partie littéraire de ses feuilletons, de se trouver prise tôt ou tard au dépourvu, aujourd'hui que, pour se décider à reproduire dans ses colonnes les romans-feuilletons de la presse française et juger de leur plus ou moins de convenance, il faut attendre que la publication en soit terminée, et surtout en ce moment que la réimpression à son marché, s'en emparant presque aussitôt leur apparition dans les journaux de Paris, les met promptement dans les mains de tout le monde. Une lacune sur ce point était inévitable; notre rédaction croit l'avoir prévue, en donnant à la littérature de ses feuilletons une autre direction, — sans toutefois renoncer à publier de temps à autre les meilleurs romans-feuilletons de la littérature française, — et en y ajoutant les articles qu'elle publiait toutes les semaines dans sa feuille supplémentaire du dimanche, qui sera supprimée à la fin de ce mois.

A partir du 1^{er} août prochain, le *Journal de La Haye* publiera, toutes les semaines, dans son numéro du jeudi, un feuilleton BEAUX-ARTS, et dans celui du dimanche, un feuilleton THÉÂTRE, et y ajoutera, dans les semaines suivantes, la traduction de quelques ROMANS-FRANÇAIS. DE NOTRE LITTÉRATURE NATIONALE; on voit que les feuilletons du *Journal de La Haye* acquerront en même temps une couleur nouvelle qu'ils n'avaient pas eue entièrement jusqu'ici.

Une autre part, sous le rapport politique, l'abondance de nos articles, que nous publions, la multiplicité des importants documents politiques que nous reproduisons; et de l'autre, l'intérêt que doivent nécessairement offrir des feuilletons consacrés en partie à constater dans notre pays le progrès des arts, sans oublier de signaler en même temps leur mouvement et leurs conquêtes à l'étranger, nous donnent l'espoir que nous aurons acquis de nouveaux titres au concours bienveillant de nos lecteurs. C'est le but constant de nos efforts.

LA HAYE, 23 Juillet.

Le Roi est arrivé le 20, à 10 heures du matin, à Leeuwarden, et s'est rendu au palais, où S. M. a été reçue par les autorités civiles et militaires. Quelques instants après son arrivée, le Roi a

paru aux croisées du palais et a été salué par les acclamations des habitants. S. M. a honoré de son auguste présence la représentation donnée au théâtre le même jour. Le lendemain le Roi a dû partir pour Groningue, et de là, passant par Bolsward, aller inspecter les digues, puis se diriger vers le Lemmer, et s'y embarquer sur un yacht royal pour Lampen.

Il résulte des exposés de situation de toutes les provinces du royaume, faits dans la session actuelle des Etats-Provinciaux, que la population du royaume des Pays-Bas, au 1^{er} janvier 1846, comparée à celle de l'époque correspondante de l'année 1845, était comme suit :

	1845.	1846.
La province de Brabant-Septentrional	386,561	390,368 âmes.
» » Gueldre	363,195	366,468 »
» » Hollande-Méridionale	553,356	553,837 »
» » Hollande-Septentrionale	463,916	463,737 »
» » Zélande	155,149	157,062 »
» d'Utrecht	151,663	153,083 »
» de Frise	241,551	245,266 »
» d'Overijssel	209,339	211,279 »
» de Groningue	187,146	185,714 »
» Drenthe	79,110	80,978 »
Le duché de Limbourg	196,644	197,956 »
Total	2,987,570	3,019,748 âmes.
La population était au 1 ^{er} janvier 1845	2,987,570	»
Par conséquent une augmentation, au 1 ^{er} janvier 1846, de		32,178 âmes.
D'après les états de l'année dernière l'augmentation était au 1 ^{er} janvier 1845, de		30,135 »

Un nouveau service de bateaux à vapeur va être établi entre Ipswich et Rotterdam. Par ce service, en correspondance avec le chemin de fer des comtés de l'est, le trajet de Londres à Rotterdam s'effectuera en moins de douze heures.

Le célèbre peintre d'histoire, M. Horace Vernet, et Soliman-Pacha sont arrivés hier soir dans cette résidence.

On écrit de Berlin, 12 juillet, que ce n'est pas M. de Meyendorff, mais son frère, qui se rendra, dit-on, à Paris en mission extraordinaire, pour négocier un traité de commerce entre la France et la Russie. On croit que le saint-siège ayvera un nonce à la cour de Prusse.

Il paraît décidément que le règne de Pie IX doit être un règne de progrès importants et de sérieuses réformes. La correspondance d'Angsbourg nous donne, sous la date du 9, des détails dont les moindres ont un haut intérêt.

Hier l'ambassadeur autrichien comte de Lutzn, s'est rendu en grande pompe à l'audience du pape pour présenter ses lettres de crédit comme ambassadeur extraordinaire du gouvernement autrichien près le Saint-Siège. Avant hier le pape est revenu à pied de l'église Saint-Jean. Une foule immense s'est présentée pour lui demander sa bénédiction. Une pauvre femme âgée de 80 ans, qui ne pouvait que par sa maison, a obtenu la bénédiction du seigneur, aussitôt le pape est entré dans la chapelle et lui a donné outre la bénédiction, une croix d'or.

Cet acte de charité apostolique a porté à un tel degré l'enthousiasme de la foule, qu'on a vu un grand nombre de personnes se prosterner et baiser les pierres sur lesquelles le Saint-Père avait posé les pieds. Pie IX continue de suivre les principes de la simplicité évangélique qu'il veut pratiquer dans toutes les circonstances. Ainsi il a aboli toute cette pompe de carrosses de suite, de gendarmes, de piqueurs, de dragons, etc., sans laquelle on ne voyait jamais paraître en public ses prédécesseurs.

Hier, il y a eu, sous la présidence du Pape, une nouvelle réunion des cardinaux qui composent le conseil d'état, qui n'a pas été dissoute, comme l'ont annoncé les journaux français. Une commission de plusieurs prélats est déjà instituée pour s'occuper de la question des chemins de fer. Elle va s'adjoindre plusieurs hommes spéciaux et fera, sous peu, un rapport sur les divers projets de chemins de fer qui ont été présentés au gouvernement. Des compagnies anglaises et françaises ont déjà envoyé des agents à Rome pour soumissionner ces entreprises.

D'un autre côté, le *Courrier de Nuremberg* annonce que l'ambassade autrichienne doit quitter sous peu la rade d'Ancone sur la demande expresse du nouveau pape; mais elle n'en continuera pas moins de surveiller le littoral de l'Adriatique pour prévenir toute tentative de descente de la part des réfugiés italiens. La même correspondance dit que les réformes que Pie IX veut introduire dans l'administration des finances rencontreront de nombreux obstacles de la part de tous ceux qui ont si largement profité des abus qui existaient jusqu'à ce jour dans cette administration.

Un journal français publie les notes suivantes de M. Ch. Dupin sur la situation financière de la France :

« Depuis dix-huit ans, les dépenses ont constamment dépassé les recettes. Au 1^{er} janvier 1845, le déficit atteignait le chiffre de 396,365,963 francs.

On espère qu'au 1^{er} janvier, 1846, il ne sera pas élevé au-delà de 421,467,992 francs.

Sans compter 350 millions d'emprunts et l'aliénation des forêts de l'état.

En 1829, le budget était de 986,158,621 fr.

En 1847, il sera de 1,387,870,680 f.

Ainsi, en dix-huit années, pendant que l'on opère un déficit de près d'un demi-milliard, on surchargeait le budget d'un autre demi-milliard, sans parler encore une fois des emprunts ni de l'aliénation des forêts de l'état.

En quinze années de paix, les charges de l'état ont augmenté de 28 p. 100. Il y a des départements où le déficit est supérieur à la cinquième du revenu!

La contribution personnelle et mobilière est évaluée à quinze ans, de 42 p. 100

La contribution sur les portes et fenêtres augmentée de 20 p. 100.

Nous avons les journaux de Lisbonne jusqu'au 11 juillet. Ce même jour les émigrés portugais avaient fait leur entrée; et à cette occasion le parti septembriste avait fait un grand déploiement de ses forces: quelques exils additionnels avaient même été poussés. Le *Patriota*, journal opposé au ministère, dit que le Portugal est dans un état déplorable et que son mouvement révolutionnaire est inévitable, à moins que le gouvernement ne prenne une autre marche. M. Fonseca Magalhães, qui est parvenu à s'échapper sain et sauf de Coïmbre, est arrivé le 9 à Lisbonne. Le mouvement de Coïmbre a été suivi, dit-on, par la ville de Vila Rica, dont la fuite n'a pas voulu se dissoudre. A Vila Rica les populations rurales s'étaient armées pour défendre la ville, en cas que le gouvernement voulût se faire obéir. Mais que le parti radical triomphe à Coïmbre, le parti mignard acquiert chaque jour de nouvelles forces à Oporto et dans les Algarves; et l'on craint une collision sérieuse entre le peuple et la troupe. A Elvas, les corps de la garnison ne cachent point leur mécontentement, et le gouvernement craignant un nouveau pronunciamiento, y avait envoyé en poste le général Celestino.

FRAGMENTS INÉDITS

MOIRES DU MARÉCHAL PRINCE DE LIGNE.

Charles de Ligne est devenu chef de son illustre maison. Il est brave, et comme si le sort et la nature s'étaient plu à le gâter, ce ne fut pas l'esprit qui manqua à la noblesse dans ce drôle de monde. Il eut cent fois plus qu'il n'en faut à un grand seigneur. A trente ans, la fortune lui tend la main, elle l'invite à désirer; il peut tout ce qu'il veut. On n'a-t-il pas le droit d'atteindre? Si la maison d'Autriche lui est injuste, Frédéric II, qui prise l'esprit et le courage — surtout le courage et l'esprit, qui ne coûtent rien, car cet autre roi de Navarre est forcé de vivre d'épée — ne demandera pas mieux que de l'enlever à l'ennemi. Presque Français, et il l'aurait été tout-à-fait si Louis XIV avait poussé ses conquêtes plus loin sa conquête du Nord; la France l'attire.

On n'avait engagé pendant une de mes brouilleries avec la cour de France à accepter en France un régiment allemand, la promesse d'un gouvernement, le cordon bleu et le grade de lieutenant-général. M. de Choiseul me dit: Je vous donnerai tout cela, mais vous ferez une sottise. Croyez-moi, ne l'acceptez pas; vous êtes plutôt ennuyé de votre cour que vous n'êtes attiré par elle. Il avait raison, je m'y raccommodai et tout fut dit. Cela me rappela une autre proposition du même genre. Il était impossible aussi que j'acceptasse ce que le prince Henri m'avait fait promettre par le feu roi de Prusse, si son oncle venait à mourir. J'aurais été lieutenant-général de Stettin, etc. Ces propositions avaient été faites aux environs de 1740.

Il pouvait en retourner à l'Espagne, qu'avaient servie ses ancêtres, et être grand d'Espagne, si l'Espagne il n'y avait pas un souverain en Europe qui n'eût été heureux de le faire passer à sa personne.

« Il a toujours été à la mode, dit-il plus tard, de me bien traiter par-

tout, et j'ai éprouvé des choses agréables de plusieurs pays. J'ai six ou sept patries: Empire, Flandre, France, Autriche, Pologne, Russie, et presque Hongrie, car on est obligé d'y donner l'indigénat à ceux qui ont fait la guerre aux Turcs, et je l'ai eu à la première diète.

Jamais favori de la fortune entra-t-il dans le monde par autant de portes dorées? Mais les sommets ne tentent plus quand on est déjà si haut. L'ambition lui manquera: le bonheur est trop près de lui, et la postérité trop loin. Insouciant et léger, tout ce qu'il exige de la vie ce sont les jouissances délicates qu'elle offre à ses élus; il marchera familièrement au milieu de toutes les grandeurs sans s'arrêter à aucune; il croit aimer la gloire; il n'en aime que les étourdissements et les péchés; c'est pure chaleur de sang et jeunesse éternelle. Son souci le plus sérieux, ce sera de ne jamais être. Dans la carrière des armes, la seule qu'il se imagine possible, export en mystifications, il se jouera ses meilleurs jours, à lui-même, par désintéressement, faute de passion, faute de mémoire. Son bon génie se lève chaque matin avant l'aurore et va frapper à sa porte; mais, pour qu'il le trouve dans son lit, il faudrait qu'il fût. Or, tantôt il ne fait pas jour chez lui, tantôt, comme Valère, il n'est pas rentré. Et ses Hongroises en va d'autres comme Nérine, jurant de ne revenir plus, et revenant toujours.

Je ne vous ai pas dit comment il a fait son mariage de Sept-Ans: en vrai mousquetaire, non comme un jeune homme qui se croit jaloux de M. de Turenne. Quand l'armée s'arrêtait pour le mariage, il jouait aux barres avec d'autres fous de son âge, et, comme il faisait grand chaud, il n'était pas que son habit; si bien que les sentinelles, avec la meilleure volonté du monde, n'auraient pu porter les armes à un officier si peu vêtu. Ou bien il cherchait dans son imagination fertile quelque méchante plaisanterie qui fit bien enrager les généraux.

« Un jour je fis le caporal d'ordonnance pendant la nuit. J'invitai tout le monde chez des généraux qui ne dinaient jamais chez eux. On les attendit; on crut qu'ils allaient revenir. Il n'y eut que le maréchal Lacy, qui se comptait avoir qu'une douzaine de personnes, qui en vit arriver soixante. Il s'imagina que c'était la faute de ses aides-de-camp qui avaient chacun mal à propos invité ses amis; ceux-là ne savaient point, disaient-ils, à quoi pensait le maréchal d'avoir prié tant de monde. Chacun était mal à son aise, mal nourri, mal servi et de mauvaise humeur, et les autres officiers quittèrent à quatre heurées la tente des généraux, en disant que c'étaient des vilains et des impertinents.

Une autre fois, il voulut venger l'honneur de son corps d'armée du dés-honneur que lui avait fait partager la mauvaise conduite d'un régiment. « Faisons justice, dis-je à mes officiers de vingt ans comme moi, puis-

que tous les autres avaient été tués. Jetons les drapeaux où ils méritent d'être. On enlève la sentinelle; on en fait un colin-maillard devant le front du régiment, pour qu'il n'ait rien à se reprocher; et je lui donne cinq ducats pour sa peur. Les drapeaux vont où je l'ai dit. Qu'on jure du bruit que cela fait. Je vais chez le propriétaire de ce régiment comme si de rien n'était. C'était O'Kelli, qui m'aimait beaucoup. Je le trouve en larmes: — Ah! mon ami, dit-il, si vous saviez ce qui vient de m'arriver! Mais n'en parlez à personne, en grâce. Il vaut mieux assoupir l'affaire. — Oui, lui dis-je, assoupez, et motus le plus que vous pourrez.

Il y allait tout simplement de sa tête, s'il eût été découvert. Telle était son insouciance qu'il la jouait pour moins encore.

« Encore une preuve de raison. M. de Lacy, pour savoir des nouvelles de l'ennemi, cria sans se flatter de réussir à une vedette hussard prussien: Dix ducats si tu désertes! Le voilà au galop, en essayant un coup de carabine de son voisin. Il nous arrive; il dit ce qu'il sait; Lacy le paie, ses nouvelles ne valaient pas cela. Mais qu'en faire ensuite? Le général me propose de le prendre à mon service; il voulait, il saurait tout le monde; il était si dangereux que quand je revenais la nuit à mon camp, j'étais obligé de le faire marcher devant moi et d'avoir la main sur un pistolet. Je n'ai jamais vu renvoyer personne. Heureusement il tua un marg... (1), il déserta et j'en fus ainsi débarrassé.

Pendant l'action, même frivolité qui alors devenait chevaleresque. Il se battait comme la Maison Rouge à Fontenoy, ou plutôt comme le Hegmâtique capitaine Smith à l'attaque d'Ismaël, dans le *Don Juan* de Byron. Il improvisait des vers sous la mitraille, pas fort bons, j'en conviens; mais je vous le donne en dix pour en faire de meilleurs:

« Fabris, brave officier du grand état-major général et moi, nous avions parlé, quelques jours avant l'affaire d'Adelsbach, du même sur l'art de la guerre. Il s'en souvient ce jour-là, et pendant un d'été d'eau et de feu, car il survint une grande averse au milieu de la pluie des balles et des boulets, il me répéta une citation que je lui avais faite de deux assez mauvais vers:

Ces armes, ces chevaux, ces soldats, ces canons
 Ne soutiennent pas seuls l'honneur des nations.

Je le payai tout de suite en même monnaie, étant à l'aile de mon régiment et de celui de Betschein, et les lui montrant:

Nous, avons des Hongrois, nous avons des Wallons...

(1) Mot illisible dans le manuscrit.

Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

Une lettre de Viga annonce que l'on y a découvert une société secrète dont le principal objet était de gagner des soldats pour les engager à passer en Portugal dans les rangs des révolutionnaires, ou bien, suivant une autre version, pour augmenter le nombre de ceux qui devaient seconder les tentatives des émigrés espagnols.

La *Gazette de Breslau* avait publié l'article suivant :

« Les habitants de la république de Cracovie sont accablés d'impôts. Les revenus du pays, qui étaient ci-devant de 193,000 florins de Pologne par mois, ne s'élevaient plus maintenant qu'à environ 150,000 florins de Pologne par mois. L'entretien seul de la garnison autrichienne coûte à l'état 225,000 florins; non compris les charrois, les frais de logement des troupes et les livraisons en nature. Pour combler le déficit, le conseil d'administration a établi un nouvel impôt, qui est très-onéreux. C'est ainsi que M. le comte Potoski, qui a payé jusqu'ici chaque année une contribution foncière de 14,000 florins, a dû payer encore dans l'espace de dix jours un impôt extraordinaire de 23,000 florins, somme bien forte même pour un comte Potoski, et qui imposée dans la même proportion aux classes moyennes et aux classes pauvres, est pour celles-ci un fardeau qui doit finir par les écraser. »

Voici ce que dit en réponse à cet article la *Gazette de Cracovie* du 14 juillet :

La *Gazette de Breslau* publie une correspondance de Cracovie qui contient plusieurs faits peu croyables et même un grand nombre de fausses assertions. Nous croyons devoir, dans l'intérêt de la vérité, rectifier ces dernières, et nous attendons de la loyauté de la *Gazette de Breslau* qu'elle admettra cette rectification dans ses colonnes.

Les troupes autrichiennes en garnison dans cette ville ne reçoivent de la ville de Cracovie que le logement, le chauffage, le luminaire et la paille pour les chevaux; tout le reste est payé par les troupes. Les dépenses nécessitées par les objets indiqués plus haut, y compris le loyer des maisons, s'élève non pas à 225,000 fl., comme le prétend le correspondant de la *Gazette de Breslau*, mais seulement à 12 jusqu'à 15,000 florins de Pologne, soit 2000 jusqu'à 2500 thalers.

Pour épargner aux habitants de la ville les charges occasionnées par le logement des troupes, le gouvernement a fait arranger pour celles-ci des casernes convenables, qui, ainsi que cela s'entend de soi-même, ont dû être pourvues de lits, de tables, de bancs et d'autres objets nécessaires. Pour couvrir les frais qui en résultent, ainsi que les pertes qu'a faites le trésor de la ville de Cracovie, d'où les insurgés ont enlevé des sommes considérables, le gouvernement s'est vu dans la nécessité de recourir à un impôt extraordinaire. La part de la ville de Cracovie a été de 30,000 florins, soit 13,330 thalers environ, et celle du reste du pays de 124,000 florins, soit 20,666 thalers, sommés qui, prises ensemble, font encore 21,000 florins de moins que celle indiquée par le correspondant de la *Gazette de Breslau* pour l'entretien mensuel des troupes autrichiennes. Pour ce qui concerne le mode de répartition de cet impôt extraordinaire, on prit pour base dans la ville de Cracovie la taxe sur les personnes d'après ses différentes classes et aux environs de la ville la taxe dite *offara*, qu'ont acquittée les propriétaires fonciers. Quant aux paysans, qui se ressentent encore de la mauvaise récolte des années précédentes, il ne leur a été imposé aucune nouvelle taxe. »

Les prochaines élections en France.

Nous avons exactement rendu compte de ce qui se passe aujourd'hui en France relativement aux prochaines élections. Tous les partis, et le nombre en est grand, se trouvent en présence. Chacun a lancé son programme, son manifeste, que ses organes défendent pour leur part avec chaleur; et d'ici à huit jours la France sera appelée à choisir entre la politique du parti conservateur, politique modérée, pacifique et parfaitement appréciée à l'étranger, et celle de l'opposition, qui se manifeste par les programmes les plus contradictoires et dans lesquels tout se rencontre, depuis l'immobilité complète jusqu'à la réforme radicale des institutions. A honte de leurs expédients les journaux de l'opposition changent aujourd'hui de langage. Le *Constitutionnel*, après avoir fait un pacte avec toutes les fractions des partis, veut maintenant que les électeurs nomment une majorité décidée, unie; nous le demandons, de quelle manière ce vœu peut-il se réaliser, si les électeurs devaient écouter tous les programmes et manifestes publiés par ce même journal. Si, avant que cette vive polémique des journaux ait commenté, il y a eu hésitation de la part des électeurs, le langage des journaux n'a pu la faire disparaître.

En effet, qu'avons-nous vu pendant ces quinze jours de vives discussions, qui ont pu éclairer le pays? s'est-on occupé d'apprécier l'état des choses et les questions en elles-mêmes?

Cette intrépidité riens paraissait, aux yeux de certains camarades dévots dont la bravoure était plus grave, sentir son libertain philosophe.

« M. de Mérode, capitaine de mon régiment, au moment que la bataille de Hochkirch commençait, croyant que je n'aurais pas de religion et voulant m'éprouver, me demanda si j'y a un Dieu, après m'avoir dit que je n'étais ni catholique, ni protestant, ni juif, ni musulman, ni rien du tout. Comme si l'on s'était donné le mot pour me damner, un autre officier que j'ai jamais vu, et dont j'étais le Mahomet, à une autre affaire, me fit à peu près une semblable question. C'était pour savoir à quoi s'en tenir, et point par malice. Maudit respect humain! et pour qui? pour un sous-lieutenant de dix-huit ans. Je répondis faiblement sur ma croyance, et voici bien la contradiction de notre esprit. Il pleuvait des balles autour de moi, et je me mis à faire le signe de la croix de bien bonne foi, comme Henri IV à la tranchée de Montauban. »

Rien n'était coutant pour satisfaire ses impétueuses fantaisies: sa fortune, il l'aurait eu couramment vers ses jeunes amours; la faveur de l'impératrice, il la demandait pour les retrouver une minute plus tôt.

« Pour donner l'incidence de ma pauvre tête sans arrêt, toujours occupée du moment présent auquel j'ai toujours tout sacrifié, je promis, un jour qu'étant à l'armée je voulais arriver de bonne heure dans un château où j'étais amoureux, dans le comté de Glatz, à mon postillon, de renoncer à une rente de huit ducats que j'avais sur mon père pour une maison, lorsque je serais maître de mes biens. Il me regarda comme un fou, mais j'arrivai à la minute que j'en avais promis, et pour pouvoir échanger une parole avant qu'on se mit à table, je fis une promesse. »

Il allait toujours ainsi, droit devant lui sans s'arrêter, se heurtant à tout, et tout surpris de la rumeur qu'il avait soulevée. Sa première aventure à Prague, la première par ordre de date et que j'avais oubliée de citer, donna le même de ce qu'il osait oser.

« Il y eut dans le cours de cette aventure une grille de parloir qui fut limée, un rendez-vous à un bal masqué à dix lieues de là; retour à ma garnison à franc-étier en domino et habitude à la vénitienne pour n'être pas reconnu, ce qui fit l'effet contraire, des soirées entières à attendre pour rentrer dans le couvent, masqué en femme; des lettres, des jalousies de sa part, des dépêches de la mienne: un rendez-vous pour me battre avec une espèce de chevalier, un point de prince J.... Un jour que j'avais une cape à l'anglaise pour entrer au bal, tous les possesseurs du quartier me suivirent et huèrent ma mascarade, mais ce qui fut plus plaisant, c'est que le jour que j'at-

Non; des deux côtés on n'a fait que poursuivre avec acharnement les candidats de ses adversaires, et d'une question gouvernementale on a fait une question de personnes. On a cherché à soulever dans le pays des passions qu'il aurait été plus sage de calmer. Et de quelque côté que la victoire électorale se décide, on doit s'attendre à voir se renouveler à la prochaine session des chambres ces interminables débats dont la dernière période législative a fourni de si tristes exemples.

Le *Journal des Débats* s'empare de l'aveu tardif du *Constitutionnel* et se prononce également pour une majorité décidée; mais il demande l'ancienne majorité. Voilà pourquoi il conseille aux électeurs de ne pas écouter les amis de MM. Thiers et Barrot, alliés aux radicaux et aux légitimistes.

« Oui, dit le *Journal des Débats*, une chambre équivoque serait la pire des chambres. Oui, il faut une majorité, une majorité qui ait un système et qui soit assez forte pour le faire prévaloir. Cette majorité, vous n'êtes pas capables de la fournir au pays; vous n'en portez pas les éléments en vous-mêmes; et ce qui le prouve, c'est que vous êtes obligés, pour grossir votre nombre, de faire appel à tous les partis, à toutes les actions! Vous ne pouvez pas être une majorité, parce que vous n'avez pas une politique; vous n'avez que des passions! Demandez donc au pays d'envoyer à la chambre une majorité de pur centre gauche! On vous rirait au nez, vous le savez bien. Votre centre gauche n'est qu'une coterie. La gauche n'est pas plus en état que vous de former une majorité homogène. Les légitimistes et les radicaux ne sont pas même des minorités respectables. Et voilà ce qu'on oppose au parti conservateur! Vous voulez une majorité qui ait un système et qui soit assez forte pour le faire prévaloir? Votez donc pour le parti conservateur! car il n'y a évidemment que lui qui remplisse les conditions que vous-mêmes vous jugez nécessaires au gouvernement de la France! »

L'*Epoque*, après avoir remarqué que l'opposition va chercher ses candidats parmi les fonctionnaires, rappelle de nouveau toutes les faveurs obtenues par les fonctionnaires qui appartiennent à l'opposition, et sont exaltés par elle, tandis qu'elle prodigue les outrages aux députés ministériels.

« Tout ce qui est illicite pour les conservateurs, dit l'*Epoque*, est permis à l'opposition. Tout ce qui est faveur, ou vénalité, ou corruption pour les uns, est justice, patriotisme et vertu chez l'autre. Les mêmes choses changent de nom selon les bancs où siègent les députés et selon la couleur des candidats. Quand un conservateur recommande une pétition, c'est un acte monstrueux d'immoralité; quand M. de Malleville sollicite un tableau d'église, c'est un acte de vertu, etc. »

La *Presse* défend contre le *Constitutionnel* son attitude intermédiaire entre le ministère et l'opposition. Elle ne paraît soutenir M. Guizot que parce qu'elle le préfère de beaucoup à M. Thiers.

« Renverser M. Guizot, dit-elle, c'est élever M. Thiers. Toute combinaison tierce ou mixte imaginée pour échapper à cette inévitable alternative est impossible, car si elle n'avait pas été impossible, il y a deux circonstances qui l'eussent fait naître: ce sont les deux votes que nous avons rappelés: le vote du 27 janvier 1844 et celui du 25 janvier 1845. »

« Or, entre M. Guizot et M. Thiers, entre l'optimisme qui sommeille et la présomption qui s'agite et trouble tous les esprits, il y a longtemps que notre choix est fait. L'optimisme a aussi des dangers, mais ce ne sont pas les plus grands. Ainsi s'explique comment, tout en étant fort loin d'approuver tous les actes du ministère du 29 octobre, notre opposition s'est toujours arrêtée devant sa chute. »

« Les mêmes circonstances se représenteraient que nous tiendrions encore la même conduite. »

« Avec cette conviction profonde qui est en nous, conviction exempte de toute passion, qu'il n'y aurait qu'à perdre à un changement d'hommes, que pouvons-nous, que devons-nous chercher? Un changement de choses. »

Les journaux légitimistes engagent par l'avis suivant les électeurs catholiques à ne pas se séparer du parti légitimiste :

« Nous ne saurions douter que les hommes honnêtes, éclairés et sincères, qui forment le comité pour la défense de la liberté religieuse, ne reconnaissent le péril que nous signalons, et qu'ils ne soient les premiers à établir l'unité naturelle entre les hommes de l'Eglise et les hommes de la monarchie, unité faussée, nous en convenons, plus d'une fois, par la politique des parlements et des cours, mais néanmoins survivante et enracinée dans les mœurs, dans la foi, dans tous les besoins des hommes qui veulent l'ordre et la liberté. »

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les préfets des départements :

« Monsieur le préfet, d'après les lois et règlements sur l'imprimerie, l'impression et la publication de tout écrit, doivent être précédées d'une déclaration et d'un dépôt qui, dans les départements, doivent être faits au secré-

tendis mon rival, il vint après deux heures accompagné de trois ou quatre de ses amis, me faire des excuses, des pardons, des amitiés, et me proposer un excellent souper que je n'aurais jamais eu sans cela.

« Une autre fois je me rendais au jardin de Montecoulli, à présent de Razumowsky. Je passe très-vite devant une petite chapelle sans me douter que son petit saint y attirât une procession qui dans le moment déboucha d'une petite rue. Un dévot en colère retient les chevaux de volée et les accorde à les renverser; un autre se jette sur mon postillon; un plus dévot le bat. Je lui crie: *Fahrt zu zum Teufel!* (mots qui parurent dans la plainte et qui manquèrent me faire casser). Mon postillon fouette, on arrête les quatre chevaux; les dévots colères tiennent presque les roues, pour me rouer de coups aussi peut-être. Je sors, et comme malheureusement je n'avais pas de canne, je disperse l'épée à la main toute la procession. Le prêtre était resté seul à son petit autel, mais je poursuis mon chemin. »

« Deux jours après, le diable après moi! clergé, bourgeoisie, police, gens de loi, trente cahiers d'écritures. Le maréchal de Neipperg me fait venir; Qu'avez-vous fait? m'a-t-il dit. C'était bon du temps passé! Charles VI même, le sévère, a ri de savoir les princes Eugène, de Commercy et de Vaudemont à la maison de police pour un tapage dans les rues. Mais une procession! l'impératrice... vous êtes perdu. Allez trouver M. de Schrottenbach. Je n'en ferai rien, lui dis-je. Si je le rencontre peut-être que je lui en parlerai. Bien obligé, monsieur le maréchal. Vos bontés habituelles et votre intérêt dans ce moment-ci vous assurent bien ma reconnaissance. Le procès empirait. Je craignais encore plus un sermon de l'impératrice que la cassation. Je trouve un gros chef de la police entrant dans sa loge qu'on me désigne. J'y entre aussi, je lui raconte l'insulte faite à ma loge et à moi, le mal fait aux chevaux et au postillon, celui qu'on voulait me faire. Son excellence me dit qu'on a eu raison, qu'on aurait très-bien pu et peut-être dû tuer mon homme. J'entre en colère; son excellence me demande encore des détails. Je les lui donne: son excellence me dit qu'il ne sait pas si cela est vrai. J'entre en fureur, et je lui dis avec l'étourderie et la délicatesse de mon âge d'alors: Croyez dans l'instant ce que je vous dis, et je lui fais une mine à le jeter dans le parterre. Son excellence fait semblant de me croire et l'affaire s'apaise. »

Les années ne le rendirent pas plus sage. Il ne sut jamais se refuser un bon mot ni une plaisanterie en action. Etant déjà lieutenant-général, et d'un âge très-raisonnable, il arrive à Augsbourg :

« Point de chevaux à la poste. Je m'ennuie, je m'en vais à un cabaret borgne, rendez-vous ordinaire des recruteurs prussiens, avec deux colonels

ariat de la préfecture. La stricte exécution de ces dispositions peut, à raison des retards qu'elle exige, porter atteinte à la liberté des discussions en matière électorale. Le temps manque souvent, en effet, au moment de l'élection, pour accomplir les formalités de la déclaration et du dépôt au chef-lieu du département. Cette difficulté s'est présentée aux élections générales de 1842. Pour éviter qu'elle se reproduise, j'ai décidé que, lorsqu'il s'agira d'une publication relative aux élections, et jusqu'à l'achèvement des opérations électorales, la déclaration et le dépôt pourront, par exception, être reçus au secrétariat de la sous-préfecture du lieu où la publication devra être faite, tous les jours, à toute heure, et même le dimanche. Je n'ai pas besoin de vous dire que toute publication sans nom d'imprimeur devra être déferée immédiatement au procureur du roi. »

Traité de l'Oregon.

Nous annonçons ces jours-ci la ratification du traité de l'Oregon; nous trouvons aujourd'hui dans le *Morning-Chronicle* du 18, le texte officiel de ce document diplomatique. En voici la traduction littérale :

« Sa Majesté la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et les Etats-Unis d'Amérique, — considérant qu'il est désirable pour la future prospérité des deux pays, que l'état de doute et d'incertitude qui a jusqu'ici régné relativement à la souveraineté et au gouvernement du territoire situé sur la côte nord-ouest de l'Amérique, à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, définitivement terminé par un compromis amical des droits mutuellement affirmés par les deux parties sur ledit territoire, ont respectivement nommé des plénipotentiaires pour discuter et s'entendre concernant les conditions d'un tel arrangement, savoir :

« S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande a, de son côté, nommé le très-honorable Richard Packenham, membre du très-honorable conseil privé de S. M. et envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de S. M. aux Etats-Unis; et le président des Etats-Unis a, de son côté, nommé de pleins pouvoirs à James Buchanan, secrétaire d'état des Etats-Unis, lesquels, après s'être communiqué l'un à l'autre leurs pleins pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, ont agréé et conclu les articles suivants :

« Art. I^{er}. A partir du point de la 49^e parallèle de latitude nord, qui terminent les frontières établies par des conventions et des traités existants entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, la ligne de frontières entre les territoires de S. M. B. et ceux des Etats-Unis sera continuée à l'ouest, la long de ladite 49^e parallèle de latitude nord, jusqu'au ruisseau du canal qui sépare le continent de l'île de Vancouver, et de là au sud, en suivant le ruisseau dudit canal et du détroit de Fuca jusqu'à l'Océan Pacifique, pour toute fois qu'à la navigation desdits canal et détroit, au sud de la 49^e parallèle de latitude nord, demeure libre et ouverte aux deux parties. »

« Art. II. — A partir du point auquel la 49^e parallèle de latitude nord se trouvera couper la grande branche nord de la rivière Columbia, la navigation de ladite branche sera libre et ouverte à la compagnie de la baie d'Hudson et à tous les sujets anglais trafiquant avec elle, jusqu'au point où ladite branche rencontre le lit principal du Columbia, et de là en descendant le lit jusqu'à l'Océan, avec libre accès dans et sur ladite rivière et lesdites rivières; étant entendu que tous les portages actuels le long de la ligne ainsi décrite seront de même libres et ouverts. »

« En navigant sur ladite rivière ou lesdites rivières, les sujets anglais, ainsi que leurs marchandises ou produits, seront traités sur le même pied que les citoyens des Etats-Unis; étant toujours entendu, cependant, que rien dans cet article ne sera interprété comme empêchant ou tendant à empêcher le gouvernement des Etats-Unis de faire, relativement à la navigation de ladite rivière ou desdites rivières, tous règlements compatibles avec le présent traité. »

« Art. III. — Dans le futur partage du territoire, au sud de la 49^e parallèle de latitude nord, stipulé par le premier article de ce traité, les droits de possession de la compagnie de la baie d'Hudson et de tous les sujets anglais qui peuvent être possesseurs de terres ou d'autres propriétés légalement acquises par ladite compagnie, dans le cas, cependant, où la situation de ces terres et terres serait considérée par les Etats-Unis comme ayant une importance publique ou politique, et où le gouvernement des Etats-Unis signifierait son désir d'en obtenir possession en tout ou en partie, la propriété ainsi acquise sera transférée audit gouvernement, moyennant une évaluation convenable sur laquelle les deux parties s'entendront. »

« Art. IV. — Les terres, et autres propriétés de toute espèce appartenant à la Compagnie agricole de la baie de Puget, au nord de la rivière Columbia, seront confirmées à ladite Compagnie. Dans le cas, cependant, où la situation de ces terres et terres serait considérée par les Etats-Unis comme ayant une importance publique ou politique, et où le gouvernement des Etats-Unis signifierait son désir d'en obtenir possession en tout ou en partie, la propriété ainsi acquise sera transférée audit gouvernement, moyennant une évaluation convenable sur laquelle les deux parties s'entendront. »

« Art. V. Le présent traité sera ratifié par S. M. B. et par le président des Etats-Unis avec avis et conseil du sénat, et les ratifications du traité seront échangées à Londres dans l'espace de six mois après la date ci-dessus, ou plus tôt s'il est possible. »

« En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité et y ont apposé le sceau de leurs armes. »

« Fait à Washington, le 15^e jour de l'an de notre Seigneur 1846. »

RICHARD PACKENHAM. — JAMES BUCHANAN.

que je menais à un camp de paix de Joseph II, Schorlemer et Clerfayt. Je me vois observé par un ou deux amateurs. Je n'en méritais plus que par ma taille de 5 pieds 10 pouces, car ma fraîcheur était passée. On me propose pour m'engager cinquante ducats. J'accepte à condition qu'on prenne les deux autres. Il consentent pour Schorlemer qui était beau; ils ne veulent pas de Clerfayt qu'ils trouvent trop vilain, comme de raison. Je ris, on ne riait pas, on était prêt à m'emmener. Mon nom donné à la poste me sauve heureusement.

« Autre exemple. A Liège, je me fais passer à l'auberge pour un cardinal envoyé par le pape pour admonester le prince-évêque sur l'irrégularité de ses mœurs. Il pensa en mourir de peur, et du scandale dont les papiers publics firent mention, et écrivit contre moi au prince Charles. C'était moi qui m'adressai; car il rit comme un fou de l'aventure, en m'en parlant. »

Cette légèreté de caractère lui aurait formé toutes les avenues de la cour de Vienne, s'il avait pu passer la barrière de Marie-Thérèse. Il suivait sa humeur, son caprice du moment qu'il n'hésita point, dès qu'il fut mis en possession de ses biens, et de son rang, à mettre l'indulgence de sa souveraineté à une vive épreuve. »

« D'humeur de ne pas avoir eu à la mort de mon père son régiment et sa Toison, j'écrivis à M. Nany, que l'impératrice appelait par plaisanterie son ministre auprès d'elle: Né dans un pays où il n'y a pas d'escoliers, je saurai porter ailleurs mon petit mérite et ma fortune. Elle let cette lettre et, furieuse de cette phrase, elle fit venir monsieur son fils, le maréchal Lacy, le prince Venzl Lichtenstein, mon oncle; pour tenir conseil de guerre sur mon compte. L'empereur (2) proposa d'abord qu'il ne l'a été déposé, et qui se choisit d'abord par système; proposa de me congédier au lieu de l'être; car, disait-il, c'est nous qui le serions si nous le prenions au mot. Prenons d'avance et renvoyons-le. Mon oncle, pour faire le Remain à mes dépens, proposa de m'enfermer dans une citadelle pour m'apprendre à mettre le marché à la main à mes souverains. — Et vous, monsieur le maréchal? dit l'impératrice. — Je serai plus sévère, répondit-il, que l'empereur et le prince; les deux bâtiments ne sont pas assez forts pour contenir le crime. Ligne va arriver; il faut que votre majesté s'élève de l'air quand il lui baisera la main et ne lui dise pas un mot dans les trois mois qui le compte rester à Vienne. C'est ce qu'elle fit avec tant d'affection, qu'il croit l'avoir vue, une fois, au moment de rire elle-même; je dois vous le dire encore qu'archiduc. »

(2) Le prince désigne évidemment ici Joseph II qui n'était encore qu'archiduc.

Catastrophe sur un chemin de fer en Angleterre.

Les journaux anglais contiennent aujourd'hui le récit d'une affreuse catastrophe sur le chemin de fer des comtés de l'Est. Un choc épouvantable vient d'avoir lieu sur cette ligne entre deux convois, celui d'Ipswich en retard de 20 minutes et celui de Romford.

Il y avait à peine une minute que le convoi d'Ipswich s'était arrêté pour laisser descendre les voyageurs à la station de Stratford, lorsque le convoi de Romford, ne comprenant pas les signaux ou ne les voyant pas, s'est rué de toute sa vitesse sur le convoi stationnaire. Le spectacle de destruction qui s'est alors offert à la vue a été vraiment épouvantable : ce n'était qu'un monceau de débris de wagons, de membres épars, de corps mutilés et sanglants, de têtes défigurées, de cadavres enfin... 30 à 40 personnes ont été blessées plus ou moins grièvement. On a envoyé chercher des voitures pour transporter les victimes à l'hôpital de Londres. Un chirurgien arrivé avec les voitures a prodigué ses soins aux blessés. Aussitôt que la nouvelle de la catastrophe s'est répandue, les rédacteurs des journaux se sont rendus auprès de M. Roney, secrétaire de la compagnie, qui a reçu ces messieurs avec la plus grande courtoisie (*with the greatest courtesy*) il a dit qu'il donnerait tous les détails à la presse périodique, et il leur a communiqué les suivants :

M. Richardson, préposé à la station de Stratford, dit qu'ayant entendu la cloche sonner pour prévenir de l'arrivée d'un convoi, il était sorti de son bureau; il a vu le convoi d'Ipswich s'arrêter et les voyageurs sortent immédiatement descendus (ceux qui s'arrêtaient à la station de Stratford) d'autres montèrent en voiture : ceux-là allaient partir pour Londres. Tout à coup parut un autre convoi dont la vitesse n'est pas modérée en arrivant à Stratford. La collision a lieu; 30 à 40 personnes demeurent étendues sur les rails ou à côté. Le conducteur du convoi de Romford est arrêté; il prétend que les signaux ont été mal faits du haut en bas au lieu d'être de bas en haut. Le préposé aux signaux soutient au contraire que les signaux ont été bien faits; 4 personnes sont arrêtées comme pouvant avoir été les auteurs de l'événement par suite de leur négligence.

M. Roney a dit aux journalistes que tels étaient les seuls renseignements qui fussent à sa connaissance. M. Mosely, surintendant de la direction du commerce de la ligne leur communiquera la liste des blessés, huit personnes ont été transportées à l'hôpital de Londres; 5 se sont fait conduire chez elles. On dit que la Compagnie perdra 6 à 7000 liv. st., par suite de cet événement. Une enquête très-rigoureuse aura lieu. Il y a 6 blessés grièvement, et 3 ou 4 le sont mortellement. D'autres, après un premier pansement, ont pu regagner leur domicile. Personne n'a été tué sur le coup. La plupart des blessés avaient leurs vêtements déchirés de la manière la plus extraordinaire. C'est un miracle que personne n'ait été tué sur place. William Cotton, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, était au nombre des voyageurs; il a reçu une contusion au-dessus de l'œil. Une foule immense se pressait autour de l'hôpital de Londres, lorsque l'on a amené les blessés.

Situation du cabinet anglais.

S'il était possible que lord John Russell pût se tromper sur la situation du cabinet qu'il préside, et sur la puissance du parti qui le soutient, la lecture des journaux ne tarderait pas à dissiper ses illusions. Il n'en est pas un seul, en effet, qui, comparant les difficultés de la situation aux moyens dont le gouvernement dispose pour les vaincre, ne soit amené aujourd'hui à conclure qu'une crise ministérielle est imminente. A cet égard, tout le monde est d'accord; il n'y a de différences que dans la manière d'apprécier le fait. Les Tories, qui ont l'habitude de chercher leur joie, ils se bornent, en s'égarant dans la confusion des partis, à faire croire à l'impuissance parlementaire de tout ministère qui n'aura pas l'appui du *contry-party*. Les libéraux, qui, sans adopter les cinq articles de la charte, ne croient pas que tout soit à dédaigner dans le radicalisme, blâment très-sérieusement lord John Russell pour la manière dédaigneuse dont il a parlé des réformes politiques, en répondant à M. Duncombe. Ce qui est surtout l'objet d'attaques générales, c'est l'affectation qu'a mise le premier ministre à laisser dans l'ombre d'une vague phraseologie ses idées personnelles et les projets de gouvernement. Les mieux disposés s'en montrent aussi choqués que les plus hostiles, et le *Morning-Advertiser*, toujours si bienveillant, après avoir déclaré que le temps est passé où un premier ministre pouvait se retrancher dans une ambiguïté étudiée, ajoute :

« Le noble lord tombe dans une fâcheuse erreur s'il s'imagine pouvoir se retrancher dans la réserve qu'il semble si jaloux de conserver. Il faut qu'il parle catégoriquement, sinon le pays en tirera des conclusions fâcheuses pour son ministère. Déjà les réponses vagues et ambiguës aux questions de M. Duncombe ont porté un coup fâcheux au ministère. Si lord John Russell ne se hâte pas de faire quelque chose pour neutraliser la tendance de son dernier discours, son cabinet périra infailliblement. »

employé, ce dont je ne me souciais pas trop pendant la paix; et lorsqu'au risque de perdre de lui faire tourner la tête ou les talons, je la remerciai d'avoir en une brigade et une garnison, au lieu de la mine foudroyante ou d'un propos piquant ou piqué, si elle faisait tant que de me parler, elle me dit : « C'est à moi à vous remercier de ce qu'après m'avoir voulu sacrifier votre vie pendant la guerre, vous voulez bien me sacrifier votre liberté pendant la paix. »

Peut-être n'était-il si bien ancré dans les bonnes grâces de l'impératrice parce qu'au moins elle ne pouvait mettre en doute son désintéressement et sa parfaite insouciance en toute chose, et c'est un mérite que devaient estimer avant tout des souverains à qui l'ambition et l'avidité de tousjours des courtisans ne donnaient point de relâche. Le prince était ambitieux et trop dédaigneux pour ne pas manquer même les occasions que recherchait parfois son amour-propre :

« Je me souviens que j'ai toujours été indifférent sur tout. Avec du soin, j'aurais pu gagner dans le régiment de Ligne dragons qui venait de gagner la bataille de Colliu. J'y avais été; mon oncle venait de mourir. Je détectais déjà l'héritage. Je crus que d'envoyer à Vienne, écrire à l'impératrice, en serait un grand avantage et me ferait maréchal à trente ans. »

« La maîtresse de l'empereur François I^{er} m'échappait, et, en me retirant ses bonnes grâces, elle voulut pour me consoler me faire lever une grande wallonne à cheval. Je m'occupe de l'uniforme : rouge, velours jaune, broderie d'argent; chevaux, bonnets et tournure à l'anglaise. Mes jeunes gens avaient été jolis comme des anges. Je crois la chose faite, je m'en vante. Je ne me point de démarches; la princesse croit que j'en fais. Personne n'y pensait, j'aurais encore été, par ce moyen-là, maréchal à trente ans. Je ne le suis pas plus du double, et je m'en ris. »

« La chose n'allait bien qu'à un homme de génie comme La Fontaine. J'en ai eu souvent de nuisibles, par exemple dans le genre : *Agui la bourse* ? dans *le tournoi*. Sur les premières lignes d'une lettre de la part de l'impératrice, où je lis qu'elle donnait à un autre général le gouvernement que je demandais, j'envisageai bien pour le lui apprendre et lui en faire mon compliment. Dans l'instant il en fait ses remerciements à la cour et à moi. Je lis ensuite la lettre à personne; cela vient de se changer à l'instant, je crois que vous avez vu. Les remerciements arrivent à Vienne le même jour qu'on allait expédier mon affaire, et pour me payer de ma précipitation obligeante et de mon indiscretion, j'en suis privé. »

« Il apportait le même papier dans la vie de tous les jours. Vous avez vu qu'il n'avait pu prendre sur lui de chasser le diable incarné de lousard

Quelque chose qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire l'état de perplexité où sont les whigs, c'est le passage suivant d'un article du *Morning-Chronicle* :

« Il y a un mois, l'opinion publique aurait vu avec plaisir une coalition entre lord John Russell et sir Robert Peel; mais si cette alliance avait eu lieu, il y aurait eu moins d'unité de vues dans l'administration. Dans l'état actuel des choses, il était impossible de former une combinaison ministérielle qui présentât plus d'homogénéité. Il ne s'agit donc que de tirer le meilleur parti possible de ce que nous avons, avec un homme d'état dont l'honnêteté, la loyauté ne sont contestées par personne. Les adversaires du cabinet, les hommes qui, tout en désirant lui enlever le pouvoir, ne voudraient pas, dans un pur intérêt de parti, jeter le trouble dans les affaires, en créant sans cesse de nouvelles crises ministérielles, doivent sentir qu'ils n'ont rien de mieux à faire que de s'abstenir de toute hostilité active. Il est facile, au sujet de la question des sucres, par exemple, d'imaginer une combinaison qui mette lord John Russell en minorité; mais à quoi cela mènerait-il? Après une pareille victoire, lord Georges Bentinck ou sir Robert Peel seraient-ils capables de former un ministère plus fort et plus uni? »

S'il faut en croire le *Standard*, qui, à ce sujet, crie au scandale et à l'ingratitude, le ministère aurait choisi le *Times* pour son organe officiel, rôle donné jusqu'ici au *Morning-Chronicle*.

Nous avons déjà parlé des embarras que prépare au nouveau ministère anglais la question des sucres, dont la chambre des communes a dû commencer aujourd'hui même la discussion. Il paraît que l'opinion publique en Angleterre est d'accord avec notre correspondant sur ce sujet, et l'extrait suivant d'un article publié par le *Morning Chronicle*, témoigne assez des inquiétudes des partisans du ministère whig, en montrant qu'ils s'occupent déjà de ce que le chef du cabinet devrait faire dans le cas où il ne pourrait réussir à faire adopter ses projets par la chambre. Voici comment s'exprime le *Morning Chronicle* :

« Si lord John Russell échouait sur le bill des sucres qui a pour objet de supprimer la distinction absurde entre le travail libre et le travail esclave, il dissoudrait le parlement et ferait un appel aux électeurs. Le noble lord considère comme possible un pareil échec. »

Une protestation des principaux membres de la société pour l'abolition de l'esclavage contre l'admission du sucre produit par le travail des esclaves, a été présentée le 20 à lord John Russell.

Nouvelles et faits divers.

Manifeste de l'empereur de Russie publiée à l'occasion du mariage de la grande-duchesse Olga :

Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas 1^{er}, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc., à tous nos fidèles sujets savoir faisons :

Avec notre consentement et celui de S. M. l'impératrice Alexandra Féodorovna, notre épouse bien-aimée, et d'accord avec les sentiments de son cœur, notre fille chérie, la grande-duchesse Olga Nicolaiévna, épouse le prince Charles-Frédéric Alexandre, prince royal de Wurtemberg. Appelant la bénédiction du Tout-Puissant sur ce couple, qui nous est si cher, nous avons célébré, le 25 du présent mois de juin (7 juillet), la cérémonie de ses fiançailles, d'après les rites de notre église orthodoxe. En portant cet événement à la connaissance de nos fidèles sujets, nous ne doutons pas que, dans leur constant dévouement à nous et à toute notre Maison, ils ne partagent entièrement les sentiments de joie dont notre cœur paternel est rempli dans un moment si solennel, ainsi que le pieux espoir avec lequel nous remettons le sort des fiancés à la Providence miséricordieuse de Dieu.

Donné à Péterhoff, le 25^e jour du mois de juin (7 juillet) de l'an de grâce mil huit cent quarante-six, et de notre règne le vingt-et-unième.

Signé, NICOLAS.

Tout ce qui se rattache au terrible événement du 8 juillet inspire un intérêt qu'il est facile de comprendre, lorsqu'on songe au péril que tant de personnes ont couru et aux caprices de la destinée qui a frappé tant de victimes et en a épargné tant d'autres. Voici un épisode qui mérite d'être raconté :

M. Victor Pâquet, horticulteur distingué de la capitale, s'était mis en route pour Douai le 3 juillet, et faisait partie du fatal convoi. Il avait pris place dans une voiture de milieu; on l'occupait une portière.

Une dame, accompagnée de deux jeunes personnes, descendit quelques instants après dans la même voiture. Ces dames paraurent regretter de n'avoir pas de portières. M. Victor Pâquet leur dit galamment la sienne. On l'accepta avec reconnaissance.

Cependant M. Victor Pâquet, qui portait sur ses genoux une boîte d'horisation, prit pour prétexte le désir de s'en débarrasser, mais ayant en réalité celui de trouver dans le convoi un autre wagon dont la portière ne fût pas occupée. A la première station, il monta dans un des wagons de l'arrière-train. Il fut surpris, et les jeunes personnes auxquelles il avait été sa place roulerent et précipitèrent dans le précipice!

dont le maréchal de Lacy lui avait fait cadeau. Il pouvait dire avec plus de raison que les marquis de théâtre, qu'il était le gentilhomme de France le plus mal servi. En revanche ses gens avaient des valets à ses gages qui les servaient bien :

« Mon éloignement pour les affaires et toute espèce de calcul, et quelquefois la peur de faire de la peine, m'engageaient à donner aux uns pour me laisser voler par d'autres. Un jour j'ai compté quatorze perruquiers ou domestiques de mes gens. On les appelait commissionnaires. Ils étaient alertes pour que je les presse à mon service, ou plutôt me prandre au leur. Ils réussissaient; dès ce moment, ils en prenaient d'autres et ne me servaient pas mieux que ceux qu'ils avaient commencé par servir. »

Souvent la passion d'agir en grand seigneur et en homme de goût, qu'il prend chez lui pour de la vanité, achevait ce qu'avait commencé la négligence.

« J'ai été puni par où j'ai péché toutes les fois que j'ai eu de la vanité, et c'est bien fait. Je me suis relâché de plus de cent mille écus dans un accommodement que je fis avec une espèce de petit parent de province, sur les prières, les visites, la grâce, du duc de Bouillon, aussi son parent, mais qui le trouvait très-joli. On parla de mon désintéressement pendant trois jours. Je crus que cela durerait, que tout Paris au moins dirait : Voilà celui qui n'a pas voulu ruiner ce petit jeune homme, en faisant vendre sa terre de Saint-Félix. On l'a bientôt oublié, et lui tout le premier. Les gens raisonnables qui l'avaient prévu m'ont donné tort, et puis, il n'a plus été question de rien. »

C'est sans doute ce procès qui ramena le prince à Paris après la mort de son père. Nous allons l'y suivre, et quoique son séjour y ait été interrompu par d'autres voyages en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, nous croyons que dans le récit d'une vie d'élegance et de plaisir, où les événements sont rares, il est inutile de grouper, par ordre de dates, ses spirituelles confidences.

Quand il revit la cour de France, le règne de Louis XV avançait vers sa fin. Madame de Pompadour n'était plus, et le plan de Du Barry avait réussi à s'établir. Il avait donné une favorite nouvelle, sa belle-sœur, au roi de France, et de peur de n'être pas assez décrié, à cette favorite il avait donné son nom. Les princes plât du premier abord à la reine du moment; pour lui, il fut longtemps indifférent à cette préférence.

« Je ne sais pas trop pourquoi je ne profitai pas de l'opportunité que madame Du Barry a eue pour moi avant d'avoir de l'amour. Par délicatesse, je refusai de m'adresser à elle, pour gagner un procès intéressant, et je lui dis

— Nous laissons à la *Gazette de Flandres et d'Artois* la responsabilité de ces nouvelles qu'elle donne sous la date du 18 juillet.

« On nous dit qu'avant-hier un déraillement a encore eu lieu, entre Arras et Douai; heureusement sans autre conséquence fâcheuse, qu'un retard. Et voici qu'on nous assure d'une manière positive qu'hier, au ramblai de Fampoux, un nouveau malheur a été sur le point d'arriver: des rails ayant été enlevés, un convoi n'en est pas moins parti d'Arras sur cette voie, et ce n'est qu'après son départ qu'on s'est souvenu de l'interruption qu'il devait trouver sur son passage. Alors, une locomotive a été lancée à toute vapeur sur l'autre voie, et, heureusement, elle est arrivée à temps pour prévenir le désastre qui devait suivre cette criminelle négligence; heureusement aussi que la locomotive de secours n'a point rencontré un affaissement sur sa route. »

Selon la même feuille, le préfet du Nord aurait reçu l'avis que le service sur le chemin de fer du Nord serait interrompu pendant trois mois pour des travaux de consolidation.

— Le *Spectateur Egypzien*, journal qui se publie au Caire, annonce en ces termes le départ de Méhémet-Ali pour Constantinople :

« S. A. le vice-roi s'est embarqué le 4 juillet sur le bâtiment à vapeur, l'Esseri-Djedid, qui a récemment transporté de Varna à Constantinople le sultan Abdul-Medjid, et qui avait été expédié le 1^{er} de ce mois pour Alexandrie, ayant à son bord Hamid-Bey, chambellan du palais impérial, porteur du hattî-schérif invitant Méhémet-Ali à se rendre auprès du sultan, selon son désir. Un bâtiment à vapeur égyptien de construction neuve accompagnait l'Esseri-Djedid, et portait Kamil-Pacha, gendre de S. A.; Minas Effendi, interprète; Gaëtan-Bey, médecin, ainsi que MM. Tossizza et Zizina. Les deux bâtiments purgeront leur quarantaine dans l'île de Rhodes avant d'arriver à Constantinople. »

« Des lettres de cette capitale disent que le sultan a l'intention de recevoir le vice-roi d'Egypte avec de grands honneurs. Le palais de Micrân-Hanoum, voisin de celui d'Ahmet-Fethi-Pacha, a été décoré et meublé à neuf pour être mis à la disposition de S. A. Méhémet-Ali apporte avec lui de grandes sommes d'argent. Il a déjà fait au chambellan Hamid-Bey un cadeau de 20,000 talaris (150,000 fr.). En l'absence du vice-roi, son petit-fils, Abbas-Pacha, tiendra les rênes du gouvernement égyptien au Caire, et Said-Pacha, fils de Méhémet-Ali, aura le gouvernement particulier de la place d'Alexandrie. »

— On écrit de Mayence, le 18, à la *Gaz. de Col.* :

Cette nuit nous avons eu un commencement d'émeute qui aurait pu devenir fort grave, si elle n'eût été arrêtée à temps. Le mouvement populaire était dirigé contre les boulangers qui, prévoyant pour aujourd'hui une hausse dans les prix officiels du pain, avaient refusé de vendre dans la journée d'hier. L'intervention conciliante des autorités civiles et militaires est parvenue à dissiper les attroupements.

— On a bien souvent répété qu'il est dangereux de maltraiter les animaux : voici un nouvel et terrible exemple du ressentiment que les mauvais traitements peuvent leur inspirer. Le cheval d'un meunier nommé Flamin, près de Saint-Amour (Jura), était souvent maltraité par son maître, et se montrait mal disposé pour lui : il était, au contraire, assez docile en versé domestique, qui se comportait avec plus de douceur. Il y a quelques jours, ce cheval, qui avait encore été maltraité le matin, et qui avait l'habitude de mordre, fut repris par le maître, qui voulut l'atteler. Le cheval résista longtemps; le maître s'acharna à le faire aller, enfin le cheval s'élança sur lui, le souleva par le bras, le porte dans une écurie, le froissa, et lui enleva à belles dents une partie des chairs. Flamin parvint à retirer son bras déchiré, mais l'autre fut aussitôt mordu et littéralement broyé. Sa femme veut le défendre; elle est renversée. Un charpentier, père de sept enfants, accourt; le cheval le mord et lui enlève le pouce. On parvient cependant à l'atteler, et le jour même il continue son service; mais, par mesure de prudence, il fut abattu le lendemain de cette vengeance. Le malheureux meunier est dans un état désespéré.

— Les 220 tribunaux spéciaux de commerce et les 170 tribunaux civils en France, qui ont mission de connaître des affaires commerciales, ont été saisis de 179,504 causes de cette nature; pour 1841, le chiffre est de 159,188; pour 1842, de 165,814; pour 1843, de 176,450. En 1844, 3,041 faillites ont été ouvertes.

Nous résumons ci-dessous le nombre et l'importance des faillites terminées dans les quatre années indiquées :

1841, 1,651 faillites, dont le passif était de	89,179,361 f.
1842, 1,780 — — — — —	114,116,436
1843, 1,829 — — — — —	105,116,436
1844, 2,081 — — — — —	121,202,409

Mouvements en 1841, 54,014 francs; en 1842, 64,130 fr.; en 1843, 58,242. Dans ces quatre années, les faillites, dont le passif varie de 10,000 à 50,000 fr.; forment plus de la moitié du nombre total.

— Le commerce des œufs en France. — On ne se doute pas, en général, de l'importance de ce commerce. Les pays étrangers en reçoivent de France un fort grand nombre. Les publications officielles relatives au mouvement du commerce extérieur font connaître qu'en 1815 le nombre des œufs exportés n'était que d'un million 700,000. En 1816, on était arrivé à 3 millions 800,000; en 1822, à 55 millions; en 1824, à 99 millions et demi. Il y eut ensuite un temps d'arrêt, un mouvement rétrograde, l'exportation redescendit à 55 millions en 1830; mais en 1834, elle était remontée à 76

même un jour, à sa toilette, qu'elle me demandait devant le roi un médaillon, que je le donnerais à La Croix, son coiffeur, pour lui en faire des papillotes; que je croyais que c'était le seul moyen de lui mettre une affaire dans la tête. Elle en rit et le roi aussi, qui le répéta vingt fois de suite, car c'était un mannequin qui avait l'air de marcher par ressorts. Je portais l'impératrice, je crois, à ce pauvre Louis XV, car je ne l'avais pas vu depuis que je lui avais été envoyé de notre armée. A cause des amis de mes amis, des Choiseul, dont, pourtant je ne me souciais pas, je ne me remis à aller chez madame Du Barry que quelques mois avant la mort du roi.

« Je ne m'en fis pas moins une affaire pour elle avec la première des intrigantes, madame de N—k—r—k—, qui voulait épouser le roi, et comme elle s'était mise dans la dévotion pour cela, dans une explication avec elle, je lui écrivis : Vos grâces, madame, les grâces du roi et la grâce de Dieu vous donnent des droits à tout; cependant, etc. »

« A en croire les anecdotes qu'on a mises sur mon compte, je dis (peut-être que cela est vrai), le jour où je trouvais toute la cour de Louis XV sous des yeux, parce qu'on avait enlevé la tenture de Gramont pour avoir passé avant madame Du Barry en lui donnant un coup de vertugadin. Voilà ce que c'est que d'en avoir vu et de n'avoir pas de considération (c'est ainsi qu'on nomme une espèce de paniers). A propos de cela, la maréchale de Luxembourg, qui y était, me dit qu'il n'y avait que trois vertus en France : vertueuse, vertueuse et vertueuse. »

« Louis XV étant près de mourir, les courtisans de madame Du Barry l'abandonnèrent, suivant l'usage; et moi, qui l'avais négligé pendant cinquante six ans, je ne la quittais plus. Je dis à son fameux beau-frère, le duc Du Barry : — La farce est jouée; vous pouvez partir. — Il me répondit avec son drolé d'accent de la province : — Et pourquoi m'en aller? Si l'on me fâche, je mettrai le royaume en république. — Cela avait l'air d'une gaminade impossible, et le hasard l'a réalisé par des gens plus coquins, mais moins spirituels que lui. »

« Le jeune roi apprit que j'avais donné une lettre de madame Du Barry à la reine pour l'engager à arranger ses affaires, que son étourderie et son désintéressement avaient laissées très-mauvaises à la mort du roi; et il me dit : — Voilà une belle ambassade dont vous vous êtes chargé. — Je lui répondis que c'était parce que certainecertaine personne autre que moi ne l'aurait osé. En allant à Versailles, je passai par Luciennes. Elle a toujours été une excellente personne, et, il y a sept ans encore, très-belle à voir et très-bonne à connaître. » (La suite à demain.)

millions 800,000; et en 1844, elle a offert le chiffre de 88 millions 200,000. Cette masse d'œufs, pesait, à raison de 16 par kilogramme, 5 millions 218,000 kil., sur lesquels le fisc a prélevé 114,000 fr. de droits de sortie. L'Angleterre reçoit la presque totalité des œufs qui sortent de France; sur les 86 millions ci-dessus, 82 millions et demie, tout au moins, ont passé la Manche.

— La Gazette d'Augsbourg, dans son numéro du 15 juillet, rapporte l'anecdote suivante dont elle garantit l'exactitude.

Un riche bey de Constantinople avait remarqué que sa fille unique, depuis quelque temps, souffrait et dépérissait à vue d'œil. Il fit appeler des médecins, et comme leurs secours n'amélioraient en rien l'état de la jeune personne, il s'adressa à celle-ci même et la questionna. Elle lui avoua qu'elle avait conçu un violent amour pour un jeune tailleur arménien chrétien et qu'elle désirait l'épouser.

Cet aveu embarrassa singulièrement le musulman. Il recourut de nouveau aux médecins, et leur demanda si une maladie causée par l'amour pouvait devenir mortelle, et sur leur réponse affirmative, il songea à un moyen de satisfaire le désir de sa fille d'une manière qui se concilierait avec ses sentiments religieux. Voici ce qu'il fit. Il se rendit à la boutique de tailleur en question, et lui commanda divers vêtements, à la condition que le maître lui-même les lui apporterait.

Quelques jours après, l'Arménien apporta au bey les objets demandés. Celui-ci les reçut, lui paya le montant de sa facture, et lui fit en outre un présent, en le priant d'attendre un moment parce qu'il avait encore une commande à lui faire. Le bey se retira, et aussitôt après deux esclaves noirs parurent et invitèrent le tailleur à les suivre.

Ils le conduisirent dans le harem où se trouvait la jeune fille du bey, laquelle, en voyant le tailleur, s'évanouit; puis, après être revenue à elle-même, se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion. Dans cet instant même le bey entra subitement; il fit saisir le tailleur par des esclaves, et lui déclara qu'il avait commis le crime de profanation dans le harem, et que, d'après les lois en vigueur, il devait ou se faire musulman et épouser la jeune fille, ou subir la peine de mort. Le bey croyait que le jeune homme, placé dans cette alternative, opérerait pour le changement de culte et le mariage, mais il se trompa, l'Arménien déclara résolument qu'il n'abjurerait pas sa religion.

Le bey, dans l'espoir de fléchir l'Arménien, le retint captif dans sa maison; mais comme ce jeune homme persistait à vouloir rester fidèle à son culte, il le fit arrêter et traduire devant le tribunal. Là, l'Arménien alléguait pour sa défense que rien ne pouvait lui être imputé à crime, parce qu'il avait été en quelque sorte forcé de se conduire comme il avait fait. La jeune fille fut appelée comme témoin, et elle confirma le dire de l'accusé.

Le juge, après une longue délibération, somma le jeune chrétien d'embrasser l'islamisme, pour ne pas s'exposer à une condamnation à la peine capitale, et comme l'Arménien refusa d'obtempérer à cette injonction, le juge le condamna à avoir la tête tranchée. Cependant, en raison des circonstances qui militaient en faveur du condamné, le magistrat a ordonné que l'arrêt de mort serait soumis au sultan, afin que S. H., si elle le jugeait à propos, pût gracier le condamné ou lui accorder une commutation de peine.

Le Standard signale deux cas de longévité bien extraordinaires :

Parmi ceux qui se sont présentés ces jours-ci à Down pour toucher la pension que leur paie l'état, on a remarqué un vétéran du nom de Daniel Karwey, âgé de 106 ans. Malgré son âge avancé et les blessures qu'il a reçues dans un grand nombre de combats, il jouit encore d'une santé assez bonne pour pouvoir faire à pied un chemin de plusieurs milles anglais à l'effet de toucher sa pension.

Le second exemple est encore plus frappant. Il est fourni par William Matthews, âgé de 118 ans, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, et faisant encore des voyages à pied de 20 milles anglais par jour, en parcourant trois milles par heure.

M. le docteur Koestl, premier médecin de l'hospice des aliénés de Gratz, se propose d'agir sur les aliénés par un moyen qui s'est montré très-efficace, à savoir l'idée d'arranger une soirée dansante pour les aliénés, qui se sont montrés très-déprimés pendant toute la durée du bal et qui, même plusieurs fois, ont ressenti d'heureux effets. C'est un remède qui, à ce qu'il paraît, pourra être employé avec succès.

VARIÉTÉS.

LA JUSTICE POLITIQUE EN ESPAGNE, SOUS PHILIPPE II.

MORT DE MONTIGNY. (1)

Les révolutions incessantes qui bouleversent l'Espagne depuis près de quarante années au nom de la liberté et du progrès philosophique, ont amené dans ce pays une de ces réactions morales qui, en tout temps, en tout lieu, sont la conséquence immédiate de pareilles perturbations. Beaucoup d'esprits, séduits naguère par des espérances de régénération auxquelles leur expérience ne mêlait aucune inquiétude, se sont effrayés de voir sortir tant de calamités du principe qui, à ce qu'ils avaient cru, devait produire des biens sans mélange; oubliant les maux de toute sorte, les humiliations, la compression insupportable que le despotisme accumulait naguère sur leur patrie, et qui leur paraissaient alors les pires des souffrances, ils ne se sont plus rappelés, au milieu des luites et des fatigues de la liberté naissante, l'espèce de sommeil léthargique dans lequel le pouvoir absolu avait longtemps maintenu le pays; et, prenant ce sommeil pour un repos bienfaisant, ils se sont mis à le regretter. Cette réaction n'a rien, je pense, de bien réel ni de bien profond. L'Angleterre au XVII^e siècle, la France de nos jours, ont passé par des épreuves semblables, et les gouvernements qui, trompés par ces symptômes équivoques, ont cru que les peuples, un instant égarés, étaient pour cela redevenus capables de supporter l'esclavage, ces gouvernements s'en sont mal trouvés. Je suis persuadé qu'il en serait de même en Espagne. Ces mêmes hommes qui regardent avec mépris le régime de Ferdinand VII seraient étrangement surpris, s'ils se trouvaient tout à coup remplacés sous ce régime tel qu'il fut à ses moins mauvais moments ou même sous le régime bien plus doux de Charles IV et de Charles III. Ils reconnaîtraient alors qu'une nation qui a passé par la liberté, fût-ce à travers l'anarchie, n'est plus apte à la monarchie absolue, et que la monarchie absolue elle-même, rétablie après une interruption, par conséquent défiante, inquiète, craignant sans cesse d'être de nouveau mise en question, devient nécessairement oppressive.

Quoi qu'il en soit, je le répète, un revirement singulier s'est opéré, en Espagne, dans une portion assez considérable de l'ancien parti libéral, et ce qui le fait paraître plus sérieux qu'il n'est en effet, c'est que, comme toujours, l'esprit de mode s'y est mêlé. Quelques écrivains, d'un certain mérite, en présence de la révolution triomphante et par moments violente,

ont cru faire acte de générosité et de courage en vantant les institutions, les idées, les principes qu'elle venait d'abattre, et en attaquant au contraire les doctrines qu'on avait invoquées pour renverser l'ancien ordre des choses. Le succès qu'ils ont obtenu en prenant à l'improviste cette attitude qui semblait hardie, a attiré sur leurs pas la tourbe des imitateurs, de ces hommes qui, faute d'autres ressources pour se donner au moins l'apparence de l'originalité, se précipitent sur les paradoxes avec un tel empressement, qu'ils en font bientôt des lieux-communs. On les a vus proscrire sous le nom de voltairianisme et essayer de livrer au ridicule et au mépris les doctrines les plus conformes à la dignité humaine, à la morale, à la raison; on les a vus relever les idoles les plus décriées des temps d'ignorance et de barbarie, et travailler de leurs mains débiles à refaire dans le sens du moyen-âge, qu'ils ne comprenaient pas, les institutions, la littérature, l'histoire. L'aveugle superstition et le despotisme ont eu de nombreux apologistes; je ne voudrais pas répondre que l'inquisition n'en ait pas trouvé elle-même: Philippe II, celui de tous les rois qui a le plus développé son action terrible, a bien eu cette étrange fortune.

Ce fut pourtant un prince exécrationnel que le fils de Charles-Quint, et je doute qu'il ait jamais existé un type plus achevé de tyrannie. D'autres ont été plus violents, plus fongueux dans leurs cruautés; mais cette violence même qui provenait, soit de l'ardeur des passions, soit de l'enivrement de la puissance, est pour eux une sorte d'excuse. Philippe II ne connut ni cette ardeur, ni cette ivresse. Froid, mesuré, maître de lui, assez du moins pour dissimuler ses émotions intérieures, tous ses actes furent le résultat de combinaisons erronées souvent, mais toujours mûrement calculées. Implacable dans ses vengeances, il savait pourtant les différer jusqu'au moment où il croyait pouvoir y donner cours sans compromettre les intérêts de sa politique. L'intolérance religieuse qu'il a poussée certainement plus loin qu'aucun autre souverain, qui semblait même parfois le dominer au point de lui enlever son calme, sa gravité, sa dissimulation habituelle, n'était pas unie en lui à cette austérité de mœurs sans laquelle il est impossible qu'elle n'inspire pas autant de mépris que de haine; soumis pour son compte aux faiblesses de l'humanité, à celles même que réprouve la morale la moins rigide, il semblait autoriser les esprits sensés et réfléchis à mettre en doute la sincérité du fanatisme qui lui faisait immoler sans pitié tant de victimes.

Ce n'est pas que j'entende l'accuser d'hypocrisie dans le sens absolu de ce mot. En Espagne, au XVI^e siècle, tout le monde était croyant, et rien dans le caractère de ce prince n'expliquerait une exception. L'hypocrisie complète est, d'ailleurs, presque aussi rare que l'entière franchise; mais il en est autrement de cette demi-hypocrisie par laquelle on se trompe soi-même jusqu'à un certain point avant de tromper les autres sur les motifs de ses actions, par laquelle, en donnant satisfaction à ses passions et à ses intérêts, on se persuade et on veut persuader qu'on remplit un devoir et qu'on sert l'intérêt général. C'est là peut-être le principe le plus fécond de nos mauvaises actions, et ce fut celui du cruel fanatisme de Philippe. Convaincu sans doute de la vérité des dogmes du catholicisme, qui, tel qu'on l'enseignait, tel qu'on le pratiquait alors en Espagne, convenait parfaitement à ses principes d'autorité et de pouvoir absolu, détestant tout à la fois dans le protestantisme le crime de l'hérésie et les idées d'indépendance, de libre examen, qu'il avait développées dans une grande partie de l'Europe; blessé dans son orgueil de voir une partie de ses sujets professer des opinions qu'il repoussait lui-même comme coupables et erronées, il crut ne pouvoir sévir avec trop de rigueur contre des innovations qu'il détestait à tant de titres. Il pensait faire acte de conscience, alors qu'il obéissait simplement à l'impulsion de ses préventions personnelles et de ses mauvais penchants. C'est là, si on y regarde de bien près, le mobile réel de toutes les intolérances, de toutes les persécutions pour opinions. Je me hâte d'ajouter que ce que je donne comme une explication n'est ni une justification ni une excuse: la morale ne se paie pas de quelques sophismes complaisamment admis par nos passions, et lors même qu'on serait assez malheureux pour réussir à s'aveugler complètement, à fausser au fond de son cœur les notions du bien et du mal, à prendre l'orgueil pour le sentiment du devoir et la cruauté pour la justice, cet aveuglement final, juste punition des premiers torts à peu près volontaires, atténuerait à peine la culpabilité des fautes et des crimes dont il deviendrait le principe.

Ces considérations me mèneraient bien loin; je reviens à l'examen du caractère de Philippe II. Ce qui en faisait le trait particulièrement distinctif, c'était l'amour, le culte, l'habitude enracinée du pouvoir absolu, et par conséquent la haine instinctive de la liberté, sous quelque forme qu'elle se produisit. Évidemment il en était venu à penser que les droits de la royauté n'avaient pas de bornes, et que tout lui était licite pour briser les résistances qu'il pouvait rencontrer. Le livre récemment publié par un éminent historien sur l'étrange aventure d'Antonio Perez a popularisé une des manifestations les plus curieuses de cette tyrannie. Quel que soit cependant l'intérêt romanesque d'une telle aventure, de quelque lumière qu'elle éclaire le régime sous lequel elle a été possible, ce n'est peut-être pas un des faits qui caractérisent le plus complètement la politique de Philippe II. Antonio Perez, par l'indigne et criminel abus qu'il avait fait de la confiance de Philippe, par le piège ridicule autant qu'odieusement dans lequel il l'avait attiré, avait offensé en lui l'homme plus encore que le roi; le ressentiment du monarque était légitime, et d'ailleurs, en se vengeant, il punissait un infâme assassinat, en sorte que, si Perez eût été sur-le-champ envoyé à l'échafaud après la découverte de cette perfidie, ce n'eût été que justice. Il n'a fallu rien moins, pour appeler sur lui la pitié, que la prolongation inouïe de ses souffrances et la nature des moyens employés à sa perte. Parmi les nombreuses victimes de Philippe II, il en est plus d'une, au contraire, dont l'infortune a droit à notre sympathie parce qu'elle n'avait pas été méritée, parce qu'elle fut uniquement la conséquence des combinaisons d'une politique égoïste et perverse, entraînée quelquefois, en raison du but qu'elle se proposait, à punir certains des crimes les actes les plus innocents ou même les plus dignes d'estime.

Je ne sais si, parmi tant de condamnations iniques et cruelles qui déshonorèrent cette époque déplorable, la condamnation du baron de Montigny, par les circonstances surtout qui en accompagnèrent l'exécution, n'est pas celle qui inspire le plus d'indignation et de pitié. Les détails de cette étrange affaire

sont restés long-temps enveloppés d'un mystère que vient de dissiper, il y a quelques mois seulement, la publication de documents authentiques ensevelis pendant près de trois siècles dans la poussière des archives de Simancas. Il n'est pas sans intérêt de faire voir, d'après ces curieux documents, quelle était la marche d'un procès politique en Espagne sous Philippe II. (La suite, à demain.)

Theâtre-Royal-Français.

Samedi, 25 juillet, représentation n° 17.

LA JUIVE,

grand opéra en 5 actes, paroles de M. E. Scribe musique de F. Halévy. Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Bureau de M. A. M. POLAK, banquier, est transféré par le 20 de ce mois, de la rue des Cordeliers, sur la place de Boutebief, lett. K. n° 85. Effets et fonds publics, change de monnaies étrangères.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR ENTRE le Havre et la Hollande.

Le steamer **Hambourg**, capitaine MARESHAL, partira de Rotterdam le matin de lundi, 27 Juillet. S'adresser à M. M. Smith & Co, Boompjes, A. 170, à Rotterdam.

SUSSE Fr., Place de la Bourse 81

POUR LE DESSIN A LA MINE DE PLOMB.

CRAYONS DE WATSON.

Ces crayons gradués à la mine de plomb n° 1, 2, 3 et 4, sont d'un modèle et d'un noir parfait. Prix: 20 cent. — Le paquet 2 fr.

PLUMES BOOKMAN,

plus flexibles que les plumes d'oie et de corbeau, ces plumes conviennent pour tous les genres d'écriture et de dessin.

MAISON GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS,

tenue par les Frères HORRIX, rue dite Kortz Houtstraat, à côté du Maréchal de Turenne à LA HAYE, et contenant trois vastes magasins, rez-de-chaussée et aux deux premiers étages.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 22 Juillet.

	COUS	OUVERT	FERMÉ
Dette active	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Dito en liquidation	—	—	—
Dito dito	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito des Indes	—	—	—
Syndicat	—	—	—
Dito	89 1/2	89 1/2	89 1/2
Société de Commerce	174 1/2	174 1/2	175
Act. du lac de Harlem	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	—	115	—
Act. du Chemin de fer Holland	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1793 & 1816 5	—	107	—
Dito dito 1823 & 1829 5	—	106	—
Inscript. au Grand Livre	—	—	—
Certificats au dit	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	97 1/2	—
Emprunt de 1840	—	90 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	—	89 1/2	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deferred	—	—	—
Espagne	—	—	—
Ardons	—	20	—
Dito	—	37 1/2	—
Coupons Ardons	—	12 1/2	—
Obligations Goll. & Comp	—	—	—
Dito métalliques	—	109 1/2	—
Dito dito	—	—	—
Autriche	—	—	—
Dito métalliques	—	—	—
Dito dito	—	—	—
France	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	—	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1336	—	—	—
Brésil	—	—	—
Id. id. 1843	—	86 1/2	—
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	—	47 1/2	—

Bourse de Paris du 22 Juillet.

	COUS	OUVERT	FERMÉ
France	—	121 65	—
Trois pour cent	—	45 10	—
Emprunt Ardoin	—	—	—
Espagne	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples	—	200 50	—
Certificates Falconet	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	—	—	—
Dito active	—	—	—
Belgique	—	—	—
Dito	—	—	—
Banque belge	—	—	—
États-Unis	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 22 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 — Dette rée ancienne, — Passive 5 % — Lots de Bône 61 1/2 — Courant Bourse (2 heures) Ardoin 19 1/2, 17 1/2.

Bourse de Londres du 20 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2 — 2 1/2 % Holl. 60, 59 1/2 — 4 % Id. 94 1/2 — 2 1/2 % Id. 83 1/2 — 3 % Id. 86 1/2 — Pologne 4 % 45 — Russie 4 1/2 % 48 1/2

LA HAYE, chez Leopold Loebenberg, hage.

(1) Traduction de Documentos inéditos para la historia de España. — Madrid, 1814.